



Un appui à la parentalité sur votre territoire

Le Lieu d'accueil enfants parents



PARLONS-EN maintenant !





Lieu d'accueil enfants parents

Un espace qui favorise



Le lien social

Un brassage social culturel et générationnel

Pour l'enfant

- Découvrir le «vivre ensemble»
- Echanger avec d'autres enfants et d'autres adultes
- Expérimenter les règles et les limites

Pour l'adulte

- Rompre l'isolement
- Développer la confiance en soi

Le lien familial

Une aide à la séparation enfants/parents, une médiation par la parole et le jeu, une expression des émotions, une dédramatisation et un dénouement des tensions

Pour l'enfant

- Etre reconnu et entendu

Pour l'adulte

- Etre avec son enfant et le découvrir autrement
- Prendre conscience de ses capacités et valoriser ses compétences





Lieu d'accueil enfants parents

Un
espace
qui allie
rencontres,
échanges, jeux
et convivialité entre enfants,
parents et accueillants



Pour qui ?

- Les enfant(s) de moins de 6 ans accompagné(s) de leurs parents ou d'un adulte familial

Ce n'est ni un lieu
de garde d'enfants,
ni un lieu pour
les professionnel(le)s
de l'accueil à domicile

Pour quoi ?

- Favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant
- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents et/ou des professionnel(le)s accueillant(e)s formé(e)s à l'écoute
- Rompre l'isolement
- Valoriser les parents dans leur rôle
- Faciliter la relation enfants-parents
- Prévenir les troubles de la vie de l'enfant, voire la maltraitance



Lieu d'accueil enfants parents

Un accueil libre et sans inscription



Comment ?

- Gratuit ou participation symbolique
- Respectueux de l'anonymat et/ou de la confidentialité
- Sans visée thérapeutique et/ou injonction éducative

Par qui ?

- A minima 2 accueillant(e)s par séance formé(e)s à l'écoute : professionnel(le)s et/ou bénévoles
- Un professionnel compétent (psychologue, clinicien ou psychanalyste) assurera la supervision de l'équipe d'accueillant(es)

Où ?

- Dans une structure, partagée avec d'autres services ou non, répondant aux conditions de confort et de sécurité soumis à un avis de la Protection maternelle et infantile (Pmi)

Lieu d'accueil enfants parents

Créé par
une
collectivité
territoriale ou
une association



Charte des lieux d'accueil enfants- parents (LAEP) en Seine-et-Marne

Qu'est-ce qu'un LAEP ?

Le lieu d'accueil enfants-parents est un espace de rencontres, d'échanges, de jeux pour les enfants de la naissance à 6 ans toujours en présence d'un parent ou d'un adulte référent. Des accueillants qualifiés reçoivent et accompagnent dans leurs relations ces enfants, parents et futurs parents.

Les objectifs d'un LAEP

- développer la socialisation des enfants et des adultes grâce à la rencontre avec d'autres
- rompre l'isolement et créer du lien social entre les familles
- aider à la séparation en favorisant la sécurité affective de l'enfant et des parents
- prévenir d'éventuelles difficultés dans la relation enfants-parents
- permettre de valoriser les compétences des parents

Les principes de base

- lieu ouvert à tout enfant de la naissance à 6 ans maximum, toujours accompagné d'un parent ou d'un adulte référent affectif ainsi qu'àux futurs parents
- les personnes sont accueillies dans le respect de l'anonymat et/ou en toute confidentialité
- obligation pour l'adulte accompagnant de rester dans le lieu avec l'enfant
- les personnes accueillies choisissent librement de venir sans inscription préalable
- les accueillants ont une expérience dans le domaine de la petite enfance et de l'écoute
- l'accompagnement obligatoire des accueillants par un superviseur extérieur
- l'équipe choisie par elle (psychologue clinicien ou psychanalyste)
- participation des familles (financière ou autre)
- le LAEP n'a pas de vocation à...

Quel engagement
au niveau local ?

- Une mise à disposition des locaux
- Participation au fonctionnement

Quelle démarche
qualité ?

- L'adhésion à la **Charte des Laep en Seine-et-Marne** qui conditionne le financement Caf/Département

Le rôle des accueillants

- accueillir l'enfant, l'adulte qui l'accompagne et accorder une attention particulière à la parole de chacun
- donner du sens à certains comportements de l'enfant ou de l'adulte par la parole
- respecter l'autre dans sa singularité
- être attentif à ne pas disqualifier ni l'enfant ni le parent
- faciliter chez le parent la capacité à comprendre et à trouver ses propres solutions
- faire respecter les règles et limites du lieu
- favoriser les échanges entre parents
- comme le disait F. Dolto : être dans « l'ici et le maintenant » et accueillir aussi l'imprévisible dans une forme de légèreté »

Charte signée par :

Le Président de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

Le Président du Conseil Général de Seine-et-Marne

Le Gestionnaire du Lieu d'Accueil Enfants-Parents



Lieu d'accueil enfants parents

Un espace soutenu par



La Caf

- *Les antennes sociales participent à*
 - la promotion du dispositif,
 - l'accompagnement méthodologique.
- *Le pôle parentalité :*
 - labellise le Laep
 - participe à l'évaluation.

La Msa Idf

Le service d'action sanitaire et sociale soutient la création et le développement des structures d'accueil implantées en milieu rural.

Le Département

- *Les Maisons départementales des solidarités participent :*
 - au diagnostic des besoins du contexte local.
- *La direction de la Pmi et de la Petite enfance donne :*
 - un avis sur les locaux
 - accompagne le projet techniquement.

Aides financières

- aides à l'investissement
- aides au fonctionnement
- une prestation à l'acte égale à 30% du prix de revient par heure dans la limite d'un montant horaire d'ouverture ET
- une prestation complémentaire si Contrat enfance jeunesse (Cej) signé.

Une aide à l'investissement ou à l'équipement peut être octroyée selon les critères définis par son Comité d'action sanitaire et sociale (Cass).

- aide au fonctionnement dans le cadre d'un contrat d'objectifs calculée sur les heures d'ouverture au public.



Contacts - Notes



Réalisation Caf 77